

Composante :	UFR Simone Veil Santé
Adapté par le conseil de composante le :	04-févr-20
Adopté par la CFVU en date du :	
Régime d'inscription (FI - FA - FC) :	FC

ACCREDITATION 2020 - 2024
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
 Année universitaire 2020 / 2021

Diplôme d'Etat grade master 1
 Intitulé de la mention : Santé
 Intitulé du parcours type (si existant) : Infirmier pratique avancée



MC2C spécifiques :

Assiduité : L'assiduité aux séances de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) et à certains cours est obligatoire, toute absence doit être justifiée auprès de l'équipe pédagogique dans un délai de 5 jours ouvrés. En cas de retard supérieur à 10mn, l'enseignant peut refuser l'accès à l'étudiant.
 En cas d'absence injustifiée à un enseignement obligatoire, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) à l'UE en 1ère session.

Présence aux épreuves : Pour les épreuves sur convocation, en cas d'absence injustifiée à une épreuve, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) à l'UE en 1ère session. En cas d'absence justifiée à une épreuve, la mention ABJ est portée. Le calcul de la moyenne sera effectué comme si l'étudiant avait obtenu la note de zéro.

Règles de compensation : Il n'existe pas de compensation entre les 2 semestres. Il n'existe pas de compensation entre les BCC.

Stage : durée minimale de 2 mois

code (1)	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S) (2)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsables extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires				ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences										
							Présentiel					Distanciel	Total horaire	1ère session				2nde chance				
							CM	TD	TP	Total présentiel				Type de contrôle (4)								
												Contrôle continu		Examen terminal		TP		2nd session		Autres		
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve											
Semestre 1							312			318	318	30										
BBC - Maîtriser les connaissances disciplinaires fondamentales (et physiologiques)							162			168		168	15									
DEIPA106	S1	Sémiologie Générale	General semiotics	Obligatoire	Thomas HANSLIK (UVSQ), Olivier Lambotte (Psud)		8			8	8	1			100%	Ecrit			100%	Ecrit		
DEIPA107	S1	Sémiologie spécialisée : pneumologie	specialized semiology: pulmonology	Obligatoire	Thierry Chinet		26			26	26	2			100%	Ecrit			100%	Ecrit		
DEIPA112	S1	Thérapeutique	therapeutic	Obligatoire	David Orlikowski		18	6		24	24	3			100%	Ecrit			100%	Ecrit		
DEIPA109	S1	Pharmacologie : Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux	Medical treatment	Obligatoire	Philippe Devillier		8			8	8	1			100%	Ecrit			100%	Ecrit		
DEIPA110	S1	Médecine CED5	Medicine	Obligatoire	David Orlikowski		52			52	52	4			100%	Ecrit			100%	Ecrit		
DEIPA108	S1	Sémiologie spécialisée : Cardiologie et vasculaire	specialized semiology: Cardiovascular	Obligatoire	Nicolas Masencal		26			26	26	2			100%	Ecrit			100%	Ecrit		
DEIPA113	S1	Imagerie	Imagery	Obligatoire	Robert Carlier Alain Le Blanche		24			24	24	2			100%	Ecrit			100%	Ecrit		
BCC Transverse et linguistique							60			60	60	6										
DEIPA116	S1	UE Méthodes de travail	method of working	Obligatoire	Brigitte Boscher	X	30			30	30	3			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
DEIPA117	S1	UE Langue vivante	living language	Obligatoire		X	30			30	30	3			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
BBC - Acquisition des compétences cliniques							90			90	90	9										
DEIPA114	S1	UE Sciences infirmières et pratiques avancées	nursing and advanced practices	Obligatoire	Brigitte Boscher	X	60			60	60	6			100%	Ecrit						
DEIPA115	S1	UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie	responsibility, ethics, legislation, ethics	Obligatoire	Sandrine Deltour et Brigitte Boscher	X	30			30	30	3			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral

Semestre 2							232	28		232		260	30														
BBC - Acquisition des compétences cliniques							180	0		180		180	18														
DEIPA212	S2	UE Santé Publique	Public health	Obligatoire	Loic Josseran, Marie Herr (UVSQ), Laurence Meyer		60			60		60	6			100%	Ecrit										
DEIPA213	S2	UE Formation et analyse des pratiques professionnelles	Training and analysis of professional practices	Obligatoire	Brigitte Boscher	X	60			60		60	6			100%	Ecrit										
DEIPA214	S2	UE Recherche	Research	Obligatoire	Elisabeth Astagneau Delarocque, Stephanie Saint Pierre (UVSQ)		60			60		60	6			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral				
BBC - Maîtriser les connaissances disciplinaires fondamentales (et physiologiques)							52	28		52		80	6														
DEIPA211	S2	UE Sémiologie spécialisée : Neurologie	Specialized semiology : Neurology	Obligatoire	Guillaume Nicolas		26			26		26	2			100%	Ecrit			100%	Ecrit						
DEIPA216	S2	UE Sémiologie spécialisée : Simulation	Specialized semiology : Simulation	Obligatoire	Valeria Martinez- Catherine Aychet			28				28	2			100%	Ecrit			100%	Ecrit						
DEIPA217	S2	UE Sémiologie spécialisée : Psychiatrie	Specialized semiology : Psychiatry	Obligatoire	Christine Passerieux - Valery Clouet		26			26		26	2			100%	Ecrit			100%	Ecrit						
BCC Transverse et linguistique							0	0		0		0	6														
DEIPA215	S2	Stage 1 : 2 mois	Traineeship	Obligatoire	David Orlikowski, Brigitte Boscher								6														
TEVA	S1 ou S2	Engagement et vie associative	Commitment and community life	optionnel	F. MISGUICH		8		6	14		14	3	70	Oral/Ecrit	30	QCM+CROQ			100	Ecrit						
Total heures maquette							544	28	0	550		578	60														
										Total heures étudiants			578														

(1) Code : les éléments pédagogiques seront codifiés de manière libre (jusqu'à 8 caractères possibles) sauf les UE libres .

UE libres :

UE Engagement et vie associative (EVA) : TEVA

UE Handicap et société (HS) : THS

UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) : TAPS

UE Culture - pratiques artistiques (CPA) : TCPA

Les UE libres doivent apparaître obligatoirement chaque année . Une UE libre pourra être suivie une seule fois dans le cycle Licence. Dans la mesure du possible, l'UE libre donnera lieu à des ECTS comptant pour l'obtention du diplôme ; à défaut, elle donnera lieu à des ECTS supplémentaires.

(2) Préciser si le bloc de compétence se déroule sur l'année ou sur un semestre uniquement.

Pour rappel, en Licence :

Discipline majeure et disciplines complémentaires d'appui : 130 à 150 ECTS

Matières transversales (méthodologie, culture numérique, expression écrite et orale, interculturelité), linguistiques et informationnelles : 20 à 24 ECTS

PPEI (Projet personnel d'études et d'insertion) y compris connaissance de l'entreprise : 6 à 10 ECTS

UE d'ouverture sur enjeux et interfaces, options ou accompagnement/mise à niveau/entraînement hors dispositifs OUI SI, Projet/Travail encadré : 4 à 20 ECTS

(3) Type d'épreuve : si une évaluation comprend plusieurs types d'épreuve, le poids de chaque épreuve dans le calcul de la note devra être communiqué.

(4) Type de contrôle : pour un contrôle continu intégral, compléter la colonne "colonne continu" et indiquer 100%

(5) Nombre d'ECTS au semestre : le total des ECTS au semestre ou à l'année peut varier et peut ne pas correspondre, respectivement, à 30 ou à 60 ECTS.

REMARQUE :

. **Les dispositions particulières** à la formation font l'objet d'un court texte situé au-dessus du tableau.

. Un fichier excel concerne une année et une année apparaît dans un seul onglet. Il est conseillé de ne pas créer plusieurs onglets . De plus, un document spécifique est attendu selon les modalités d'enseignement (FI/FC/FA/FOAD) si des différences existent.

ACCREDITATION 2020 - 2024
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
 Année universitaire 2020 / 2021



Diplôme d'Etat grade master 2
Intitulé de la mention : Santé
Intitulé du parcours type (si existant) : Infirmier pratique avancée

Composante :	UFR Simone Veil Santé
Adapté par le conseil de composante le :	04/02/2020
Adapté par la CPVU en date du :	
Régime d'inscription (FI - FA - FC) :	FC

MC2C spécifiques :

Assiduité : L'assiduité aux séances de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) et à certains cours est obligatoire, toute absence doit être justifiée auprès de l'équipe pédagogique dans un délai de 5 jours ouvrés. En cas de retard supérieur à 10mn, l'enseignant peut refuser l'accès à l'étudiant. En cas d'absence injustifiée à un enseignement obligatoire, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) à l'UE en 1ère session.

Présence aux épreuves : Pour les épreuves sur convocation, en cas d'absence injustifiée à une épreuve, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) à l'UE en 1ère session. En cas d'absence justifiée à une épreuve, la mention ABJ est portée. Le calcul de la moyenne sera effectué comme si l'étudiant avait obtenu la note de zéro.

Règles de compensation : Il n'existe pas de compensation entre les 2 semestres. Il n'existe pas de compensation entre les BCC.

Stage : durée minimale de 4 mois.

code (1)	Bloc annuelisé (A) ou semestrialisé (S) (2)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsables extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences										
							Présentiel			Total présentiel	Nbre d'heures		Total horaire	1ère session				2nde chance					
							CM	TD	TP					Type de contrôle (4)				Type de contrôle					
							%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%		Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve						
BBC - Maîtriser les connaissances disciplinaires fondamentales (et physiologiques)																							
Spécialité parcours 1 : Psychiatrie et santé mentale																							
DEIPA310	S5	UE Bases fondamentales	psychiatry and mental health	Obligatoire	Nadia Younes (UVSQ)		50	48	0	98	0	98	10										
			Basic fundamentals		S. Courcois		34	25		59	0	59	6			100%	Ecrit			100%	Ecrit		
DEIPA311	S5	UE Parcours de santé	Fitness trail	Obligatoire	Ch. Passerieux (UVSQ)		16	23		39	0	39	4			100%	Oral			100%	Oral		
			Chronic kidney disease, dialysis, kidney transplant		Valery Clouet (UVSQ)		45	10	15	70	0	70	10										
DEIPA410	S5	UE Bases fondamentales	Chronic kidney disease, dialysis, kidney transplant	Obligatoire	Marie Essig (UVSQ)		20	10		30		30	6					100%	Oral		100%	Oral	
DEIPA411	S5	UE Parcours de santé	Basic fundamentals	Obligatoire	Marie Essig (UVSQ)		25		15	40		40	4			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
BBC - Acquisition des compétences cliniques																							
Spécialité parcours 1 : Psychiatrie et santé mentale																							
DEIPA312	S5	UE Clinique	psychiatry and mental health	Obligatoire	Dr Colle S. Vanier		30	20		50	20	70	14										
			stroke				78,5	78		156,5	0	156,5	14			100%	Oral			100%	Oral		
Spécialité parcours 2 : Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale																							
DEIPA412	S5	UE Cliniques : Maladie rénale chronique	Chronic kidney disease, dialysis, kidney transplant	Obligatoire	Ziad Massy		25	15		40		40	4			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
DEIPA413	S5	UE Cliniques : Hémodialyse et hémofiltration	Clinics : Chronic kidney disease	Obligatoire	Eve Vilaine		20	10		30		30	3			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
DEIPA414	S5	UE Cliniques : Dialyse péritonéale et à domicile	Clinics : Hemodialysis and hemodiafiltration	Obligatoire	Séverine Beaudreuil		20	10		30		30	3			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
DEIPA415	S5	UE Cliniques : Transplantation rénale	Clinics : Peritoneal and home dialysis	Obligatoire	Antoine Durrbach		25	15		40		40	4			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
BCC - Transverse et linguistique																							
Spécialité parcours 1 et 2																							
DEIPAS10	S5	UE Langue vivante	Living language	Obligatoire	Marc Heberden	X	125	0	35	160		160	36										
			Research				30			30		30	3			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
DEIPAS11	S5	UE Recherche	Research	Obligatoire	Pascale Dielenseger Isabelle Borget		60			60		60	3			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
DEIPAS12	S6	UE Stage 2	Traineeship 2	Obligatoire	Parcours 1 : Ch. Passerieux et N. Younes (UVSQ) R. Colle et E. Corruble (UPS) Parcours 2 : Ziad Massy (UVSQ)								24										
DEIPAS13	S6	UE Mémoire	Memory	Obligatoire			35		35	70		70	6			50%	Ecrit	50%	Oral	50%	Ecrit	50%	Oral
TEVA	S1 ou S2	Engagement et vie associative	Commitment and community life	optionnel	F. MISGUICH		8		6	14		14	3	70	Oral/Ecrit	30	QCM+CROQ			100	Ecrit		
Total heures maquette spécialité - Parcours 1 : Psychiatrie et Santé Mentale							205	68	35	308	20	328	60										
Total heures maquette spécialité - Parcours 2 : Mal.rénale chronique, dialyse, transpl.							260	60	50	370	0	370	60										
Total heures étudiants Parcours 1												305											
Total heures étudiants Parcours 2												370											

(1) Code : les éléments pédagogiques seront codifiés de manière libre (jusqu'à 8 caractères possibles) sauf les UE libres .

UE libres :

UE Engagement et vie associative (EVA) : TEVA

UE Handicap et société (HS) : THS

UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) : TAPS

UE Culture - pratiques artistiques (CPA) : TCPA

Les UE libres doivent apparaître obligatoirement chaque année . Une UE libre pourra être suivie une seule fois dans le cycle Licence. Dans la mesure du possible, l'UE libre donnera lieu à des ECTS comptant pour l'obtention du diplôme ; à défaut, elle donnera lieu à des ECTS supplémentaires.

(2) Préciser si le bloc de compétence se déroule sur l'année ou sur un semestre uniquement.

Pour rappel, en Licence :

Discipline majeure et disciplines complémentaires d'appui : 130 à 150 ECTS

Matières transversales (méthodologie, culture numérique, expression écrite et orale, interculturelité), linguistiques et informationnelles : 20 à 24 ECTS

PPEI (Projet personnel d'études et d'insertion) y compris connaissance de l'entreprise : 6 à 10 ECTS

UE d'ouverture sur enjeux et interfaces, options ou accompagnement/mise à niveau/entraînement hors dispositifs OUI SI, Projet/Travail encadré : 4 à 20 ECTS

(3) Type d'épreuve : si une évaluation comprend plusieurs types d'épreuve, le poids de chaque épreuve dans le calcul de la note devra être communiqué.

(4) Type de contrôle : pour un contrôle continu intégral, compléter la colonne "colonne continu" et indiquer 100%

(5) Nombre d'ECTS au semestre : le total des ECTS au semestre ou à l'année peut varier et peut ne pas correspondre, respectivement, à 30 ou à 60 ECTS.

REMARQUE :

. **Les dispositions particulières** à la formation font l'objet d'un court texte situé au-dessus du tableau.

. Un fichier excel concerne une année et une année apparaît dans un seul onglet. Il est conseillé de ne pas créer plusieurs onglets . De plus, un document spécifique est attendu selon les modalités d'enseignement (FI/FC/FA/FOAD) si des différences existent.